



Bulletin de la Chapelle Saint Joseph de
Dumbéa - Katiramona

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT PIE X

LE FLAMBOYANT

N°5
Décembre 2012

Bonnes nouvelles de Calédonie



Père Louis Bochkoltz : 83 04 14 (lors des visites) louis.bochkoltz@gmail.com
+64 6213 0440 (en Nouvelle-Zélande)
adresse postale : BP 583 - 98890 PAITA

Silence, c'est Noël

Père Louis Bochkoltz+

Bien chers fidèles,

Malheureusement, je n'ai pas l'occasion de vous écrire à tout un chacun en particulier pour vous souhaiter tous mes meilleurs vœux de Saint et Joyeux Noël. Je profite alors de ce « Flamboyant » de décembre pour vous présenter mes meilleurs souhaits. Que le Bon Dieu vous protège, vous bénisse et vous guide. Laissons-nous guider par l'étoile, quelques soient les moqueries à subir, les déserts à traverser et les incompréhensions à porter. Le but, la récompense elle-même est la possession de Notre-Seigneur et cette seule idée suffit à nous faire avancer, malgré les pierres, malgré les épines.

Noël, c'est le mystère du silence, c'est le mystère que l'on contemple dans la nuit. Les paroles semblent en atténuer la beauté plutôt que de l'embellir. Les bergers d'ailleurs n'ont rien dit si ce n'est qu'ils avaient été prévenus par les Anges. Mais là encore, nous rendons-nous compte de ce que nous disons ? Les Anges, les Rois Mages, une étoile dans le ciel... Silence, c'est Noël !

Alors, ne disons rien, restons silencieux, contemplatifs. Non pas comme le distrait, non. Mais comme Notre-Dame, toute pénétrée de la grâce de Dieu et prête à le suivre, déjà, jusqu'au Calvaire.

Dans cet exercice de contemplation, les cantiques de Noël nous bercent et les poètes nourrissent notre esprit, si toutefois celui-ci est encore disposé à goûter des choses d'en-haut, loin du péché, du monde et de l'orgueil.

En guise de cadeau, daignez donc recevoir ces trois poésies :

*Le ciel est noir, la terre est blanche;
Cloches, carillonnez gaîment!
Jésus est né; la Vierge penche
Sur lui son visage charmant.*

Théophile Gautier

*Anges à la robe d'azur,
Enfants des cieux au cœur si pur,
De vos ailes couvrez ce joyeux sanctuaire.
Chantez, célébrez tous en chœur
La joie et le bonheur des enfants de la terre!*

Stéphane Mallarmé

*Vous portâtes, digne Vierge, princesse,
Jésus régissant qui n'a ni fin ni cesse.
Le Tout-Puissant, prenant notre faiblesse,
Laisa les cieux et nous vint secourir,
Offrir à mort sa très chère jeunesse;
Notre-Seigneur tel est, tel le confesse:
En cette foi je veux vivre et mourir.*

François Villon

« La béatitude est une action » voilà comment Saint Thomas d'Aquin définit le Ciel et notre bonheur éternel. Une action ! L'action d'aimer et d'être aimé éternellement. Paradoxalement, cette action, à laquelle nous tendons à participer déjà partiellement sur cette terre, requiert un silence intérieur profond. Une paix que l'on ne trouve que dans la prière et l'oubli de soi.

Puissions-nous tous goûter et profiter de ce silence de Noël et, sans aucun doute, nous nous rapprocherons de Dieu, et ainsi 2013 sera plus riche encore en grâces. Demain sera meilleur qu'aujourd'hui.

Et ainsi on progresse, et ainsi on grandit. Silence, c'est Noël, la seule pensée de Dieu me suffit.

La sanctification du dimanche

Père Jean-Baptiste Frament+

Cet article de M. l'abbé Frament a été publié dans le « Saint Anne » n°195. Il nous rappelle les principes de notre catéchisme en ce qui concerne la sanctification du dimanche. Et il nous rappelle aussi le bon souvenir de M. l'abbé Frament qui, comme je lui téléphonais à propos de cet article, était très touché de recevoir des nouvelles de la Calédonie et présente tous ses meilleurs vœux aux fidèles du Caillou.

Comme nous l'avons appris au catéchisme, nous connaissons bien ce commandement de Dieu « Tu sanctifieras les fêtes du Seigneur » et sa précision par ce commandement de l'Eglise d' « entendre la messe les dimanches et autres fêtes de précepte ».

Nous nous rappelons aussi que ce commandement de la sanctification du dimanche nous défend les œuvres serviles en ces jours qui sont ainsi des jours de repos.

Mais il y a de nombreuses manières d'observer ces commandements, et parfois, une observation simplement matérielle de ces commandements pourrait nous faire respecter le strict minimum, en nous faisant nous contenter de ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour éviter le péché mortel... mais, en fait, nous passerions à côté de l'esprit du dimanche, et nous manquerions ainsi aux buts de ces préceptes. La manière de pratiquer cette sanctification du dimanche est en fait un excellent révélateur de notre dévotion. Entre le chrétien qui se limite au strict minimum en assistant à la messe et en évitant les œuvres serviles pour ne pas faire de péché mortel et le bon catholique qui cherche à faire de ce jour un temps de vie chrétienne plus intense par une prière plus fervente, l'étude ou l'enseignement du catéchisme à ses enfants, l'assistance aux vêpres, la pratique d'une saine détente familiale... la marge est grande.

Mais commençons par le commencement...

*Le premier point de la sanctification du Dimanche est bien évidemment **l'assistance** à la messe. Ceci dit, notons tout de suite que c'est là un commandement de l'Eglise et non pas le commandement de Dieu. C'est à dire que l'Eglise nous enseigne que*

l'accomplissement du devoir de culte le dimanche est rempli lorsque nous assistons à la messe. Cette loi d'Eglise (publiée par des hommes) n'est pas absolue comme l'est le commandement de Dieu. Ainsi, en cas de réelle impossibilité (pas de messe, grave maladie ou empêchement), nous pouvons être dispensés de l'assistance à la messe mais pas de la sanctification du dimanche : le commandement des hommes peut cesser, celui de Dieu demeure. Nous sommes alors dans l'obligation de sanctifier le dimanche d'une autre manière, par exemple par des prières spéciales, comme de réciter un chapelet supplémentaire ou de lire la messe du jour dans son missel. L'assistance à la messe requise n'est pas une simple présence physique. Nous devons y prier, et, pour bien faire, y prier avec dévotion. De plus, cet acte de culte est public et doit rendre honneur à Dieu. Le principe est de bon sens, mais voyons un peu ses applications.

Premièrement, il doit s'agir d'une messe catholique. Un culte non catholique (hérétique comme chez les protestants ou schismatique comme chez les orthodoxes) n'est pas permis. Une messe moderne, qui déshonore Dieu et favorise la perte de la foi, n'est pas non plus permise : ce serait une absurdité de vouloir honorer Dieu au moyen d'un culte qui l'offense par sa saveur protestante et qui a fait perdre la foi à des millions de catholiques !! Dans le même ordre d'idée, il ne conviendrait pas d'assister à des messes, même catholiques, où la prédication serait habituellement entachée par les erreurs de Vatican II, ou même simplement, où l'on aurait oublié que l'Eglise sur terre est militante et se doit, entre autres, de combattre les erreurs. Pour qu'on ne se trompe pas sur le sens de ces mots, il ne convient pas de sanctifier habituellement le dimanche par des messes « Ecclesia Dei adflicta » ou « Motu proprio ». Les prêtres qui les célèbrent ont habi-

tuellement une doctrine peu sûre et, en tous cas, ont dû renoncer à la pleine liberté de combattre les erreurs modernes pour obtenir leur reconnaissance.

Bien sûr, par exception, et dans les cas où il n'y aurait pas d'autres solutions (par exemple en voyage, et il n'y aurait que cette messe possible), cela serait permis. Mais cela doit rester exceptionnel. D'ailleurs, en France, l'impossibilité d'avoir une messe pleinement catholique est toute relative : consultez l'ordo ! De plus, le plus souvent, les évêques ne donnent de permission que là où il y a déjà une présence de la Tradition. Le seul argument qui est invoqué pour trancher la question, reste souvent l'horaire de la messe, ou pire encore, la préférence personnelle de tel ou tel célébrant ou de tel ou tel lieu de culte... Sauf cas particuliers, il faut être tombé bien bas pour que de tels arguments nous fassent renoncer à la manifestation publique de la vérité catholique dans son intégrité ! Et pour savoir si vous êtes dans ces cas particuliers, demandez à vos prêtres, ils vous seront de bon conseil sur le sujet.

Deuxièmement, nous devons y assister activement : répondre au célébrant, chanter (c'est prier deux fois), prier ... bref, nous unir à la prière du prêtre qui est celle du Christ et de l'Eglise. Cela suppose une attitude intérieure d'âme faite de recueillement, de piété, de dévotion, d'humilité, de contrition pour nos péchés, d'amour de Dieu ... Et ces dispositions auront nécessairement leur correspondance corporelle extérieure, par notre bonne attitude extérieure, par nos visages qui doivent manifester cette attention aux choses de Dieu, par la dignité et la modestie de notre tenue vestimentaire (ni négligence, ni coquetterie : c'est à Dieu que nous nous adressons et à qui nous voulons plaire). Si le rite romain ca-

tholique exprime merveilleusement le sens du sacré, il serait choquant que la tenue des fidèles ne l'exprimât pas !

Le deuxième point de la sanctification du Dimanche concerne **l'abstention des œuvres serviles, ou le repos dominical.**

Ce repos a pour fin ultime le culte de Dieu. L'homme doit cesser son activité pour se donner le loisir et la liberté d'esprit nécessaire pour penser aux choses de Dieu. Les travaux serviles accaparent l'esprit et empêchent cette élévation de l'âme vers Dieu. Ainsi, la règle de l'Eglise est qu'il y a péché mortel à travailler le dimanche ou les jours de fête. Si le travail dure peu de temps, il n'y a pas de faute grave mais seulement faute vénielle. Cependant, en ces jours, les travaux nécessaires à la vie ou au service de Dieu sont permis. De même, pour une cause grave, il serait possible de travailler en demandant, si cela est possible, la permission à son curé (ou au prieur). Encore une fois le bon sens doit nous diriger : « Quel est celui d'entre vous qui, si son âne ou son boeuf tombe dans un puits le jour du sabbat, ne l'en retire aussitôt ? »

Une autre raison du repos dominical est que nous nous reposons de nos fatigues. Ainsi il n'est pas défendu de se livrer à d'honnêtes amusements. N'est-ce pas encore une manière d'honorer le bon Dieu que de saines détente dans le cadre familial ? Ces moments renforcent les liens, soulagent et reposent les corps, les coeurs et les âmes pour affronter parfois ensuite les difficultés ou les croix de la semaine. C'est aussi une manière de pratiquer et donc d'apprendre agréablement les vertus sociales, surtout le dévouement, la charité, l'attention aux autres. Comme ils sont protégés, ces jeunes qui vont chercher dans le cadre familial leur moments de détente ! Cela leur évite bien des expériences dangereuses !

*Enfin, il nous faut ajouter tout ce qui concerne l'esprit de l'Eglise concernant **la sanctification du Dimanche.***

Nous entendons par là beaucoup de remarques de bon sens qui permettent non seulement de faire le minimum indispensable pour ne pas pécher, mais aussi de progresser dans la pratique de la vertu.

De manière générale, il convient d'éviter tout ce qui pourrait porter au péché ou empêcher la sanctification de ce jour.

Ainsi on évitera les sorties ou réunions qui développent l'esprit mondain, ou qui seraient des occasions de péchés: danses ou musiques lascives, excès dans le manger ou le boire, esprit superficiel, spectacles immoraux ... Les activités tardives du samedi soir (qui souvent finissent tôt le dimanche matin), sorties et réunions mondaines, sont aussi à proscrire : elles nous remplissent la tête de futilités (quand ce ne sont pas de péchés !). La messe du lendemain est bien souvent médiocre : entre la fatigue et l'imagination remplie des activités de la veille, il est bien difficile de prier véritablement ! Et après, on se confessera « d'avoir eu des distractions pendant la messe » ou « d'avoir eu de la tiédeur » ? Ne nous moquons pas du bon Dieu ! Sous prétexte de repos, passer son dimanche à se distraire n'est pas non plus convenable : il y a une mesure en tout. Par exemple, s'absorber l'esprit devant des jeux vidéo, ou un écran d'ordinateur, ou des mots croisés durant des heures, voilà de quoi nous enlever cette liberté d'esprit nécessaire pour penser aux choses de Dieu. De même, il ne serait pas convenable de passer de nombreuses heures du dimanche à la chasse, ou à la pêche, ou à faire du sport. Même si on garde la messe, celle-ci se trouve alors reléguée tôt le matin ou tard le soir, et Dieu perd la première place: la sanctification du dimanche est matériellement accomplie, mais l'esprit n'y est plus.

Au contraire, le dimanche est le jour idéal pour consacrer un peu de temps à (re-)lire notre catéchisme ou à compléter quelque point de notre formation religieuse. Les ouvrages ne manquent pas sur les tables de presse.

C'est aussi le jour idéal pour raconter aux enfants des histoires tirées de l'ancien testament ou pour faire un peu de catéchisme en famille : c'est à la fois une détente et très éducatif. Les parents qui ne se sentent pas un don particulier de conteur peuvent toujours lire ces histoires dans des ouvrages écrits à cette intention ; Il n'y a plus qu'à mettre le ton, et les jeunes enfants raffolent d'entendre des histoires vraies. Parler à table de ce qu'a dit le prêtre en sermon et interroger les enfants sur ce qu'ils ont retenu est aussi un excellent moyen de leur apprendre à écouter à la messe (et aussi de s'obliger soi-même à écouter !!).

Bien sûr, on favorisera les détente en famille, jeux de société, sorties ou promenades quand cela est possible.

Parfois aussi, les nécessités des pensions des enfants obligent les mamans à de nombreux travaux de lingerie entre le retour du vendredi et le départ du dimanche soir. Que les plus grand(e)s ne laissent pas tout le travail à la maman et apprennent à se dévouer !

L'assistance aux vêpres peut être enfin un excellent moyen de clôturer une activité extérieure, ou simplement de faire prendre de bonnes habitudes liturgiques aux enfants ... ainsi qu'un bol d'air à ceux qui seraient restés enfermés toute la journée à la maison.

En matière de vertu, les idées ne manquent pas. Pourvu que Dieu soit vraiment au centre de notre dimanche. L'obligation dominicale, si elle est parfois pesante aux jours de tiédeur, devrait plutôt être habituellement un réconfort et une source de joie spirituelle.

Chers Fidèles,

« *Après tout, que mon fils se persuade bien qu'il n'y a de véritablement important qu'une chose : aimer Dieu! C'est une vérité aussi vieille que le monde, que je n'ai pas la prétention de lui apprendre, mais que je voudrais voir fortement gravée dans son cœur.* »

Celui qui a écrit ces lignes sur la fin de sa longue vie très mouvementée, ce fut un général français, le grand général Gaston de Sonis, mort saintement en 1887. Il est beau de voir un général d'armée qui a compris le but de la vie et l'enseignait à ses douze enfants : aimer Dieu sur terre pendant sa vie, pour ensuite aller l'aimer au ciel pour toute l'éternité. C'est bien cela que veut dire « sauver son âme ».

Et si l'on n'a pas assez aimé Dieu sur terre, il faudra passer par le purgatoire pour faire du « nettoyage », et pour aviver cette flamme pas assez forte pour contempler la beauté infinie du Dieu d'amour.

Notre Seigneur nous a dit que si nous l'aimions vraiment, le signe, la preuve, c'est que nous garderions ses commandements : « Si quelqu'un m'aime, il gardera mes commandements ! » (St Jean 14, 23). Voilà : pour aller au Ciel, il faut garder les commandements de Dieu, avoir sa grâce dans nos cœurs, faire son devoir d'état. Un programme très clair, très précis. A nous donc de répondre à cet amour incroyable de ce Dieu qui s'est fait homme par amour

pour nous. Croyons à cette charité de Dieu pour nous, comme disait Monseigneur Lefebvre, notre vénéré fondateur, grand missionnaire devant l'Éternel.

Et c'est justement par fidélité à ce devoir d'état qui nous sanctifie, que, selon la décision du supérieur général de la Fraternité St Pie X, le district d'Asie prit avec joie la responsabilité de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle Calédonie en août 2005, et doit maintenant les repasser au district d'Australie au 1^{er} janvier 2013 prochain. « Dieu nous l'a donné, Dieu nous l'a repris, que son saint nom soit béni ! » comme disait avec une grande foi, le saint homme Job.



Chers fidèles, c'est ainsi que je vous laisse, sans vraiment vous laisser, puisque d'une part, je continuerai à prier pour vous jusqu'à la fin de ma vie, et d'autre part, les prêtres qui s'occupent de vous, eux, ne changent pas !

Gardez la foi, l'espérance et la charité, « aimez-vous les uns les autres », car, comme disait le vieux St Jean, en nous aimant les uns les autres, nous remplissons toute la loi de Notre Seigneur Jésus Christ, tout est là.

Avec ma bénédiction et l'assurance de mes prières au saint autel, tous les jours. En retour, je vous demande de ne pas oublier les missions d'Asie dans les vôtres.

Le dimanche, quand le prêtre n'est pas là...

Comme nous le rappelle l'article de M. l'abbé Frament, l'impossibilité de se rendre à la messe le dimanche n'enlève pas le devoir grave de sanctifier le jour du Seigneur. Chacun pourra accomplir ses devoirs de piété chez soi mais, comme il est plus facile et plus encourageant de prier en commun, une « heure de prière » est organisée tous les dimanches à 9h00 dans notre chapelle.

C'est notre sacristain, M. André Solier, qui est chargé de diriger les lectures du jour et le chapelet. Cette réunion de prière n'est en aucun cas une messe et il n'est nullement obligatoire d'y assister. Néanmoins, ceux qui le peuvent en tireront certainement grand profit tant pour leur vie spirituelle que pour souder plus encore l'esprit de notre petite paroisse.

Père Louis Bochkoltz+

Notre sacristie « pontificale »



Album de paroisse

Examen de catéchisme la veille de la confirmation...



Mgr a félicité nos servants de messe bien appliqués.



Fête de la Toussaint 2012 : Mgr Tissier de Mallerai confirme 10 de nos jeunes fidèles.



Les 80 places de la grande tente installée sur notre terrain (rafraîchi pour l'occasion) n'ont pas suffi pour contenir tout le monde. Fête mémorable !



Bénédictio des tombes le 2 novembre.



Sébastien dans ses œuvres ! Portes, gradins pour les cierges et devant d'autel, notre chapelle s'embellit !



Un peu d'imagination et beaucoup de persévérance pour un résultat certes charmant. « Rien n'est jamais trop beau pour le Bon Dieu ». (St Curé d'Ars)



Visite de Monseigneur à Houaïlou. Sa dernière datait de plus de 15 ans.



Intronisation du Sacré-Cœur chez Yvette.

La dernière visiteuse.

C'était à Bethléem à la pointe du jour. L'étoile venait de disparaître, le dernier pèlerin avait quitté l'étable, la Vierge avait bordé la paille, l'enfant allait dormir enfin. Mais dort-on la nuit de Noël ?...

Doucement la porte s'ouvrit, poussée, eût-on dit, par un souffle plus que par une main, et une femme parut sur le seuil, couverte de haillons, si vieille et si ridée que, dans son visage couleur de terre, sa bouche semblait n'être qu'une ride de plus.

En la voyant, Marie prit peur, comme si c'avait été quelque mauvaise fée qui entraît. Heureusement Jésus dormait! L'âne et le bœuf mâchaient paisiblement leur paille et regardaient s'avancer l'étrangère sans marquer plus d'étonnement que s'ils la connaissaient depuis toujours. La Vierge, elle, ne la quittait pas des yeux. Chacun des pas qu'elle faisait lui semblait long comme des siècles.

La vieille continuait d'avancer, et voici maintenant qu'elle était au bord de la crèche. Grâce à Dieu, Jésus dormait toujours. Mais dort-on la nuit de Noël ?...

Soudain, il ouvrit les paupières, et sa mère fut bien étonnée de voir que les yeux de la femme et ceux de son enfant étaient exactement pareils et brillaient de la même espérance.

La vieille alors se pencha sur la paille, tandis que sa main allait chercher dans le fouillis de ses haillons quelque chose qu'elle sembla mettre des siècles encore à trouver. Marie la regardait toujours avec la même inquiétude. Les bêtes la regardaient aussi, mais toujours sans surprise, comme si elles savaient par avance ce qui allait arriver.

Enfin, au bout de très longtemps, la vieille finit par tirer de ses hardes un objet caché dans sa main, et elle le remit à l'enfant.

Après tous les trésors des Mages et les offrandes des bergers, quel était ce présent ? D'où elle était, Marie ne pouvait pas le voir. Elle voyait seulement le dos courbé par l'âge, et qui se courbait plus encore en se penchant sur le berceau. Mais l'âne et le bœuf, eux, le voyaient et ne s'étonnaient toujours pas.

Cela encore dura bien longtemps. Puis la vieille femme se releva, comme allégée du poids très lourd qui la tirait vers la terre. Ses épaules n'étaient plus voûtées, sa tête touchait presque le chaume, son visage avait retrouvé miraculeusement sa jeunesse. Et quand elle s'écarta du berceau pour regagner la porte et disparaître dans la nuit d'où elle était venue, Marie put voir enfin ce qu'était son mystérieux présent.

Eve (car c'était elle) venait de remettre à l'enfant une petite pomme, la pomme du premier péché (et de tant d'autres qui suivirent !). Et la petite pomme rouge brillait aux mains du nouveau-né comme le globe du monde nouveau qui venait de naître avec lui.

**Bien chers fidèles, recevez tous nos
meilleurs vœux de Joyeux Noël
et Sainte Année 2013 !!!**

Vos prêtres.

